

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue Militaire Suisse  |
| <b>Herausgeber:</b> | Association de la Revue Militaire Suisse  |
| <b>Band:</b>        | - (2013)  |
| <b>Heft:</b>        | 4   |
| <b>Artikel:</b>     | INTER 13 : davantage de sécurité grâce à l'interopérabilité : exercice transfrontalier entre partenaires civils et militaires |
| <b>Autor:</b>       | Lingg, John   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-514812">https://doi.org/10.5169/seals-514812</a>                                       |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le Conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet et le div Roland Favre, entourés de leurs partenaires français.

*International*

## INTER 13 : davantage de sécurité grâce à l'interopérabilité Exercice transfrontalier entre partenaires civils et militaires

**Col John Lingg**

Chef communication, région territoriale 1

**D**ans l'objectif de créer les conditions favorables permettant à un large éventail de partenaires régionaux, civils et militaires de faire face efficacement et ensemble à une catastrophe de grande importance, un exercice baptisé INTER 13 a été organisé par la région territoriale 1 sur la place d'entraînement d'Epeisses (GE). Réunissant du 21 au 23 mai 2013 près de 600 intervenants, civils et militaires, suisses et français, 150 figurants et une logistique conséquente, cet exercice figure parmi les plus importants jamais conduits en Suisse.

Epeisses, mardi 21 mai, 17 heures : Un convoi citerne déraille et explose. Le feu se propage rapidement à travers les canalisations et plusieurs foyers d'incendie démarrent. La centrale d'alarme est informée et les premiers éléments d'intervention de la police cantonale genevoise et des sapeurs-pompiers professionnels de la ville de Genève (SIS) arrivent sur place. Les accès sur le site de l'accident sont difficiles : route d'Avully bloquée par deux wagons en feu, rue du Rhône, rue Centrale et rue du Midi obstruées par des décombres, bâtiments effondrés. Plusieurs morts, blessés et disparus sont signalés.

Une première reconnaissance en hélicoptère montre l'étendue de la catastrophe. Très rapidement, les sapeurs pompiers volontaires des communes d'Avully, Avusy et Chancy arrivent sur le site et l'aide spontanée du bataillon d'aide en cas de catastrophe 1, alors en cours de répétition dans la région, est apportée. Tous les moyens sanitaires du canton de Genève sont mobilisés avec la brigade sanitaire cantonale, les ambulances convergent vers Epeisses et une citadelle sanitaire est installée, avec une section sanitaire de la formation d'application logistique venue en renfort. Des victimes étant enfouies sous les décombres, il est fait appel à la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG).

La situation se dégradant, avec de nouveaux départs de feux et d'importants risques d'effondrements des bâtiments encore debout, une demande d'aide est envoyée à la France qui dépêche sur les lieux des éléments civils – sapeurs-pompiers de l'Ain et de la Haute-Savoie, puis renforts zonaux venant des départements du Rhône, de l'Isère, de Savoie et de la Drôme, puis l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC7), basée à

Brignoles dans le Var – et militaires – régiment médical (RMED), basé à la Valbonne près de Lyon, avec une antenne chirurgicale aéroportée.

Il est fait appel aux forces aériennes de l'armée qui mettent à disposition plusieurs hélicoptères pour le transport de blessés et un drone pour effectuer une reconnaissance aérienne nocturne de l'ensemble du secteur. La REGA et les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) mettent également leurs hélicoptères et équipages à disposition. Tout au long de la nuit de mardi à mercredi, les différents intervenants ont ainsi tour à tour rejoint le site de la catastrophe et se sont mis à l'ouvrage. Une fois les feux circonscrits et les premiers blessés secourus, il a fallu mener des opérations de plus longue haleine : recherche, localisation et secours aux victimes ensevelies, tout en organisant les relèves des diverses équipes afin de tenir dans la durée, l'exercice ne prenant fin que le jeudi 23 mai à 3 heures du matin, suivi immédiatement du repli et du rétablissement de la disponibilité de base de chacune des formations. Au total, près de 40 heures d'engagement intensif pour tous les acteurs d'INTER13.

### Un scénario réaliste

La trame de l'exercice était inspirée de situations réelles, telles que :

- Zurich-Affoltern, 8 mars 1994 : un train de marchandises avec 1'150 tonnes d'hydrocarbures déraille. Un wagon est trouvé sous le choc avec un pilier électrique, il prend feu, incendie quatre maisons avoisinantes, d'énormes quantités d'essence coulent dans les canalisations et y provoquent des explosions.
- Viareggio, Italie, 29 juin 2009 : un train transportant du gaz de pétrole liquéfié (GPL) déraille. Le GPL s'évapore dans l'air et remonte la rue avoisinante incendiant ou détruisant près de 40 habitations et provoquant des explosions sur un grand périmètre

Tout récemment encore, le 4 mai 2013, le déraillement et l'explosion d'un convoi de wagon-citernes près de Schellebelle en Belgique est venu rappeler à quel point le scénario d'INTER13 pouvait être d'actualité.



La notion supra nationale a été également un élément clé de l'exercice. En effet, que ce soit par leur localisation ou par les moyens nécessaires à leur résolution, les catastrophes naturelles ou technologiques se jouent des frontières nationales et il est important que la coordination transfrontalière fonctionne, que les différentes autorités civiles et militaires démontrent leur capacité à appliquer une véritable interopérabilité en situation de crise.

De plus, de par sa configuration, la place d'exercices d'Epeisses est une plateforme d'entraînement exceptionnelle, et beaucoup de nos voisins nous l'envient. C'est d'ailleurs là que seront construites d'ici quelques années des infrastructures de conduite supplémentaires, alors que le site des Vernet retrouvera un usage civil.

### Des processus respectés

INTER13 a été conçu dans l'objectif :

- d'exercer l'interopérabilité des moyens civils et militaires, suisses et français dans le cadre d'une assistance mutuelle en cas de catastrophe sur le territoire genevois;
- de tester les processus et procédures d'intervention, tels qu'ils devraient être appliqués dans des cas réels.

L'acteur central n'est pas l'Armée, mais les civils, notre institution se plaçant dans son rôle de réserve de sécurité nationale et dans sa mission d'appui aux autorités civiles en cas de catastrophe.

Dès le déclenchement des feux et l'arrivée des premiers éléments, l'exercice a évolué en conduite libre: toutes les décisions ont été prises en temps réel par les différents intervenants, sous la conduite du chef des opérations (COS), le capitaine Schumacher du SIS ou de son suppléant pendant les relèves. Des rapports de coordination réguliers au poste de commandement de l'intervention (PCI) lui permettent de réévaluer régulièrement la situation, de moduler l'engagement des intervenants présents et de faire solliciter des renforts en fonction des besoins.

Les différentes formations sont en conséquence arrivées de façon échelonnée, en suivant les différentes phases d'alarme, déplacement, accueil, reconnaissance et finalement engagement. Ainsi par exemple, l'aide internationale apportée par l'UIISC7 est arrivée par la voie aérienne (personnel) et terrestre (matériel) à l'aéroport militaire de Payerne où la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du DFAE a installé un reception center, comme cela se ferait dans un cas réel; de là ce sont les hélicoptères des forces aériennes (esc TA 7) et les moyens du bat acc 1 qui ont acheminé l'UIISC7 à Epeisses. Dans le contexte de l'exercice, seuls parfois quelques éléments temporels ont été raccourcis ou simulés. Ainsi certaines formations étaient déjà prépositionnées dans un secteur d'attente avec le déclenchement des feux de sorte à pouvoir être sur site dans un délai raisonnable tenant compte de la durée de l'exercice et certains circuits de prise de décisions internationales ont été joués au niveau de la direction d'exercice.

Pour certains partenaires, la participation à INTER13 leur a également permis de se préparer à un prochain examen de renouvellement d'accréditation aux normes INSARAG .

## De nombreux visiteurs

Une journée de présentation a été organisée le mercredi 22 mai. Plus de 250 invités ont répondu à l'invitation du cdt rég ter 1, le divisionnaire Roland Favre. Parmi elles un grand nombre de personnalités civiles et militaires, des représentants du corps diplomatique et de la Genève internationale, ainsi que de nombreux médias suisses et français.

Après l'accueil et la présentation générale de l'exercice à la caserne des Vernettes, c'est en convoi que 6 cars ont amené les visiteurs sur le site d'Epeisses. Ils ont pu assister en direct sur le terrain à l'engagement des différents partenaires et de leurs moyens. Mais attention, il ne s'agissait pas d'un show comme on le voit parfois lors de journées portes ouvertes: l'exercice se poursuivait.

## Des précédents des deux côtés de la frontière

Ce n'est pas la première fois qu'un tel exercice est organisé avec la région territoriale 1 pour entraîner la coopération transfrontalière dans la région lémanique. Ainsi en 1997 dans le secteur de Seyssel (France), LEMAN97 – qui avait pour thème un tremblement de terre en Haute-Savoie – a mobilisé militaires et spécialistes civils suisses et français.

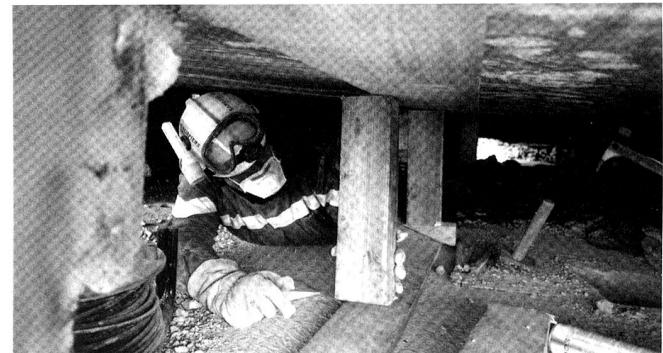
LEMAN97 a posé les bases d'une collaboration plus étroite entre les deux pays pour les engagements en cas de catastrophe et a ouvert la voie, deux ans plus tard, à LEMAN99 qui a pour sa part simulé une catastrophe industrielle importante à Epeisses. Celle-ci a nécessité la mise en alarme et l'engagement des moyens d'un bataillon d'aide en cas de catastrophe. Outre la recherche, le dégagement de blessés, leur traitement d'urgence et leur évacuation, il a fallu organiser une décontamination chimique. Un pont a été construit sur le Rhône, à Chancy, par des formations du génie des deux pays. Dotées d'un système commun, ces troupes ont construit chacune une moitié du pont. Un barrage de lutte contre la pollution des cours fluviaux a été mis en place sur le même site, sous la responsabilité des pompiers civils français et suisses.

## Bases légale et structures de l'exercice

La Suisse et la France disposent de plusieurs bases légales qui facilitent leur collaboration en cas de catastrophe, plus particulièrement:

- L'accord du 14 janvier 1987 entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave;
- L'ordonnance fédérale sur l'aide en cas de catastrophe à l'étranger du 24 octobre 2001;
- L'accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française du 27 octobre 2003, relatif aux activités communes d'instruction et d'entraînement des armées françaises et de l'armée suisse.

A la tête de l'exercice, un comité stratégique a rassemblé les plus hautes autorités civiles et militaires de part et d'autre de la frontière: Jean-François Carenco, préfet



de la région Rhône Alpes et le Général de corps d'armée Martial de Braquilanges, Officier général de la Zone de défense et de sécurité Sud-Est pour le côté français ainsi que le Conseiller d'Etat Pierre Maudet, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève en charge du Département de la Sécurité, et le Divisionnaire Roland Favre, Commandant de la région territoriale 1 pour la partie helvétique.

Dans la phase de planification, le comité stratégique a fixé la ligne directrice de l'exercice. Il a en particulier signé des arrangements technico-juridiques qui ont réglé les différents aspects organisationnels, financiers et matériels entre les parties, tant du côté civil que du côté militaire. Le comité stratégique a ainsi posé le cadre général d'INTER13 et l'a rendu possible.

La direction d'exercice (DIREX) a quant à elle travaillé en structure standard d'état-major, avec les différents domaines de base, que ce soit dans la phase de planification (qui a duré près de deux ans) que dans la phase de conduite de l'exercice, créant ainsi les conditions favorables à son bon déroulement. Elle a en particulier animé les différentes phases de l'exercice et conduit la cellule arbitrage, tout en veillant au strict respect des mesures de sécurité.

Chacune des formations exercées a intégré l'exercice avec ses propres moyens et personnels. La participation à un tel exercice a représenté pour chacune d'entre elles une occasion privilégiée de pouvoir s'entraîner avec d'autres intervenants civils et militaires sur une relativement longue période.

Les aspects logistiques de l'exercice ont été assurés par le bat acc 1, que ce soit la semaine précédente avec le montage de la place d'exercice et la préparation des infrastructures d'hébergement et de conduite, mais également pendant l'exercice avec, outre une compagnie exercée, une centaine de figurants-blessés, une centrale de transports, la subsistance et le logement aux arrières, ainsi que l'exploitation d'une infirmerie « cas réels » afin de pouvoir prendre en charge d'éventuelles situations ne relevant pas de l'exercice. Le bat acc 1 a également remis en ordre le site d'Epeisses la semaine suivante. Une clinique vétérinaire qui a laissé une très forte impression aux diverses équipes cynophiles, a également été déployée par la FOAP log.

Et comme il ne pouvait pas être exclu qu'une catastrophe réelle se produise pendant le déroulement d'INTER13, une cellule de crise a été planifiée avec l'EM cant li ter VS. Cette cellule a procédé à une évaluation des risques et établi une planification réservée si l'un ou l'autre de ces risques venait à se concrétiser.

### Premiers enseignements et bilan très positifs

Un premier retour d'expérience (RETEX) s'est déroulé immédiatement après l'exercice avec l'ensemble des partenaires des formations exercées. Il a permis de tirer « à chaud » les premiers enseignements. Unaniment, la planification, la qualité et le réalisme de l'exercice ont été reconnus.

Les objectifs généraux ont été remplis et l'exercice peut sans aucune ambiguïté être qualifié de réussi. Aucun incident majeur n'est venu perturber le déroulement de

l'exercice et il a été constaté que :

- L'interopérabilité des moyens civils et militaires franco-suisses dans le cadre de l'assistance mutuelle en cas de catastrophe sur le territoire genevois a bien fonctionné, aucune lacune significative n'a été constatée.
- Les processus et procédures d'intervention ont été testés conformes aux réglementations spécifiques et internes des différentes formations engagées.

Un deuxième RETEX sera effectué avec les partenaires français dans le courant du mois d'octobre 2013.

Vendredi 24 mai, 1400, après le repli des différentes formations, les grenouilles ont repris le contrôle de la place d'Epeisses depuis leur étang au centre du village.

J. L.



[www.inter13.ch](http://www.inter13.ch)

Sur le site internet de l'exercice, retrouvez diverses galeries photo, revue de presse et plusieurs liens vers des vidéos/reportages effectués.





Politique de sécurité

## NON à l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée visant à abolir le service militaire obligatoire

### CRDC

Comité romand pour une défense crédible (CRDC)

## L a milice volontaire est une illusion

- En cas de suppression de l'obligation de servir, la Suisse devrait se passer de l'énorme potentiel de qualité de ses soldats. En effet, les personnes les plus compétentes de notre pays, issues de toutes les couches de la population et de toutes les professions, effectuent leurs obligations militaires au sein de notre armée de milice.
- Les expériences faites dans d'autres pays démontrent que les armées qui ne connaissent pas l'obligation de servir peinent à recruter suffisamment de personnel qualifié. Les volontaires recrutés sont la plupart du temps trop peu nombreux et ne possèdent pas le profil adéquat !
- Une « milice volontaire » mène *de facto* à une armée professionnelle. En effet, les problèmes de recrutement ne peuvent être résolus qu'en attirant les volontaires au moyen de primes pécuniaires substantielles.
- Nous ne voulons pas d'une armée professionnelle. Elle est plus chère qu'une armée de milice et il faut en permanence lui trouver une occupation. Une armée professionnelle est trop grande en temps de paix et trop petite en temps de guerre parce qu'elle ne possède aucune réserve de personnel.

## Cette initiative met en péril le système de milice qui réussit si bien à la Suisse

- L'objectif des socialistes, des Verts et du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) n'est pas de réformer le système de l'obligation de servir. Il s'agit pour eux de supprimer notre armée par étapes.
- A partir du moment où des volontaires devront être attirés par des primes pécuniaires substantielles pour effectuer leur service militaire, il ne faudra pas beaucoup de temps pour que chaque engagement volontaire en faveur de la société (associations, pompiers, politique) doive être indemnisé par l'Etat; le résultat en sera que le modèle de société qui fait le succès de la Suisse sera torpillé.

- Un pour tous, tous pour un ! L'obligation de servir et le système de milice permettent à tous les citoyens suisses de garantir ensemble la protection du pays. L'obligation de servir permet aux jeunes gens d'apporter leur contribution à la collectivité. Cet acte renforce la cohésion de la société. C'est pourquoi l'accomplissement du service militaire est un acte de solidarité. Que l'on ne s'y trompe pas, l'acceptation de l'initiative aurait des conséquences bien au-delà de l'armée. Le modèle suisse lui-même, en particulier la place et le rôle du citoyen par rapport à l'Etat, sont dans la ligne de mire des auteurs de l'initiative.
- Durant l'instruction de base les jeunes gens acquièrent beaucoup de compétences utiles, notamment la capacité de s'intégrer au sein d'un groupe, l'abnégation, le sens du devoir ainsi que la résistance physique et psychique. Ces compétences s'avèrent ensuite très utiles dans la vie professionnelle.

## La sécurité du pays et de la population n'est plus garantie

- Le monde et l'Europe ne sont pas devenus plus sûrs depuis la fin de la guerre froide. Les risques et les menaces actuels contre la sécurité sont plus diversifiés et plus difficiles à cerner qu'auparavant. La police et la chaîne de secours civile ne sont plus en mesure de maîtriser seuls des troubles majeurs de la sécurité intérieure ou des situations extraordinaires comme des attentats terroristes ou des catastrophes naturelles ou anthropiques. Le recours à l'armée est indispensable dans de telles situations.
- Sans sécurité, il n'existe aucune qualité de vie et aucune liberté. La sécurité ne va pas de soi, mais elle constitue une tâche d'importance nationale qui a son prix. C'est pourquoi notre armée de milice constitue, pour toute la Suisse, la seule réserve sécuritaire engageable en cas de crise, de catastrophes et de conflits. La protection civile et le service civil complètent la chaîne sécuritaire.



En Suisse comme à l'étranger, l'armée actuelle démontre sa capacité à s'adapter et à remplir ses missions.

- La grandeur de l'armée peut être adaptée aux besoins actuels et à la situation sécuritaire grâce à l'obligation de servir et au système de milice. Aujourd'hui, en moyenne seuls 5000 soldats environ (sans les écoles) sont mis sur pied simultanément pour du service d'instruction et env. 1'000 sont quotidiennement à l'engagement. Cependant, si la situation sécuritaire devait se détériorer, une augmentation suffisante des effectifs serait possible.
- En cas de suppression de l'obligation de servir, la sécurité de notre pays et de sa population serait dépendante du nombre de volontaires qui se seraient annoncés. C'est une illusion de croire que l'on en trouverait suffisamment en cas de crise ou de conflit armé. L'architecture sécuritaire de la Suisse, comprenant l'armée ainsi que la protection civile et le service civil, a fait ses preuves; elle est directement menacée par cette initiative.

Il n'y a pas d'hésitation à avoir, c'est NON à l'insécurité.

CRDC

